

Cabine de consult-station

Fiche 19

Action
3.1.1

Axe 3 : Optimiser les conditions d'exercice des professionnels de santé
Objectif 3.1 : Promouvoir la télémédecine et les TIC

Diagnostic	Plusieurs de nos territoires souffrent de l'absence de professionnels de santé La télémédecine est une solution pour agir sur l'isolement sanitaire et le parcours de santé La consult-station est une des solutions innovantes susceptibles d'apporter une première réponse à la problématique des déserts médicaux
Enjeux	Recréer des lieux de santé identifiables Participer à la permanence et à la continuité des soins Assurer un gain de temps pour les patients et les médecins et faire voyager l'information plutôt que le patient ou le médecin Renforcer la prévention et le suivi des personnes (personnes âgées, détenus, personnes isolées ou souffrant d'une maladie chronique à surveiller) Optimiser les ressources, revaloriser temps médical ou paramédical Agir sur la performance et la maîtrise des coûts
Actions	Envisager l'acquisition d'un équipement performant et le mettre à disposition de la population sur des sites particuliers (mairies, casernes de pompiers, EHPAD, entreprises, service d'urgence, etc.) Si l'équipement est mobile envisager des tournées de cet équipement mobile pour prévenir, dépister et suivre des pathologies chroniques ou des populations spécifiques (en situation précaire comme les gens du voyage, personnes sans domicile fixe, les personnes isolées, détenues, salariées) Participer au développement l'éducation thérapeutique et prévention pour une optimisation des politiques de santé
Public(s) visé(s)	Toutes populations et territoires isolés, géographiquement, économiquement, ou socialement après une étude faisabilité
Pilote(s)	DADOPS et Caisses d'Assurances Maladie
Partenaires et ressources partenariales	Partenaires : Caisses d'Assurances Maladie, ARS, GCS télésanté Centre, H4D Ressources partenariales : Loi HPST, Pacte Territoire Santé, Programme régional de télémédecine, article L6316-1 du Code de la Santé Publique PTS : Objectif 2 : Relever le défi des professionnels de santé Objectif 4 : Consolider la filière gériatrique
Leviers/freins	Freins : Coût de la consult-station : 2700 € en leasing par mois pendant trois ans ou 70 000 € à 97 000 € en achat direct selon le modèle Nécessité d'une plateforme de transmission et matériel de visioconférence à chiffrer. Nécessité d'une tierce personne formée auprès des usagers Levier : La télémédecine rentre dans les politiques conjuguées de l'Etat, des Régions et de schémas départementaux. La Région Centre a en outre été choisie pour la mise en œuvre d'expérimentation en télémédecine (arrêté ministériel du 10/06/2014)
Moyens mobilisés	Financements initiaux : Fonds européens, Direction Générale de l'offre de soins (Mission d'Intérêt général (MIG), DATAR (pôles d'excellence ruraux), ARS (Fonds d'intervention pour la qualité et la coordination des soins (FIQCS)) Financement pour le fonctionnement : collectivités locales et organismes d'assurances maladie et les collectivités locales
Échéancier	A moyen terme
Indicateurs du suivi et évaluation proposés	Évaluation quantitative et qualitative des téléconsultations et analyses des résultats (enjeu de santé publique démontrée, performance technologique (qualité des données, sécurisation des données, transmission), impact organisationnel, qualité, (*) et évaluation économique)

(*) Enquêtes de satisfaction auprès des usagers et des professionnels de santé sur l'impact du dispositif